

RAPPORT
D'ENQUÊTE SUR LE VILLAGE DE MAHABO
Hauts-Plateaux

par

R. WAAST,

ORSTOM, Tananarive, 1965, ronéo, 115 p.

Le rapport d'enquête de R. Waast est une étude de sociologie dans un cadre villageois relativement fermé. Le village de Mahabo et son terroir se situent à environ 70 km au nord/nord-ouest de Tananarive.

Ce village est étudié autant dans ses rapports avec l'extérieur que sous l'aspect de ses conflits internes.

L'historique nous renseigne sur l'évolution de l'habitat depuis environ un siècle. A l'origine, huit familles hova, avec leurs esclaves, représentant peut-être 300 personnes, fondent leurs villages, un par grande famille ; les familles plus modestes se groupent et demeurent plus ou moins sous la dépendance des « grands ». Le terroir (*faritany*), de l'étendue du canton actuel, comprend des propriétés de 10 à 50 ha par famille ; le père en est le vrai patriarche.

A partir de la suppression de l'esclavage en 1897, il se produit d'une part un morcellement des propriétés (correspondant à la mise en valeur des terres données en jouissance aux anciens esclaves demeurés sur place), d'autre part une diminution de la surface cultivée due à la rareté de la main-d'œuvre chez les grands propriétaires hova.

Cet état de fait s'amplifie apparemment, puisque nous voyons aujourd'hui une société villageoise où la petite propriété domine mais coexiste avec une classe de notables aisés. Les anciennes castes, si elles ont disparu quant à leurs statuts et leurs prérogatives, renaissent avec d'autres moyens de persuasion mais toujours le même but : empêcher celui qui est socialement inférieur de s'élever à un rang supérieur.

Comment est dépeinte cette société villageoise ? Elle nous apparaît plus sous le signe de la désunion qu'à travers l'image d'une communauté.

— Cette communauté existe pourtant comme une réalité tangible, par les terres communales, par les servitudes imposées à des villages voisins, par l'opposition instinctive du village à tout ce qui lui est étranger, et par d'autres traits culturels comme le culte des ancêtres.

— Mais la force traditionnelle de cette communauté a disparu :

● La propriété fondamentale, la rizière, est individuelle ; elle fait la force et assure l'indépendance du ménage, et non plus de la famille élargie ; le ménage est la nouvelle unité économique du village qui peu à peu a perdu sa cohésion issue du lignage.

● De plus, les nouvelles rizières ne peuvent être aménagées que par les notables aisés, d'où leurs conflits permanents avec la classe moins fortunée des descendants des anciens esclaves.

● En définitive, chacun travaille pour soi, et l'entraide communautaire ne dépasse guère le cadre de la petite famille, à quelques exceptions près.

C'est donc plus un groupement qu'une communauté, où seule la position sociale compte, et l'on ne peut progresser dans cette hiérarchie qu'en acquérant autorité sur la personne d'autrui.

Au terme de cette étude, si nous lions le passé et le présent, nous constatons deux survivances traditionnelles caractéristiques de l'ancienne société merina :

- *la pratique de l'autoconsommation*. Chaque village essaie, par fierté et par égard au legs ancestral, de subvenir à ses propres besoins grâce aux rizières de son *faritany*. De nos jours encore, en période de soudure, les moins fortunés achètent à leurs notables, de préférence à l'extérieur, même à un prix plus élevé. Le village ne s'est pas intégré au circuit économique extérieur ; il existe bien un circuit de produits finis, mais ce circuit est surimposé.
- *la séparation des castes*. Leurs prérogatives renaissent sous d'autres formes, avec d'autres moyens de persuasion. L'opposition des riches et des pauvres, s'il est un fait universel, se manifeste ici sur le plan du rang social issu de la généalogie et non de la valeur intrinsèque de l'individu.

Cet esprit de caste, et ce repli du village sur lui-même, vont à l'encontre de l'évolution irréversible des idées, et retardent une intégration économique même à l'échelle régionale. N'est-ce pas là le principal problème d'une économie nationale ?

Adrien MILLE.

